



6 JUIN 2025 INAUGURATION DES TRAVAUX DU BOURG p. 7

- Infos utiles p.2
- Le mot du maire p.3
- Infos municipales p.4
- Vie de la commune p.7

- ComCom et partenaires p.16
- L'écho des associations p.19
- Agenda p.24

MAIRIE :	Tél.: 05 55 78 41 86 Courriel: mairiedepageas@orange.fr Site internet: www.pageas.fr <u>Horaires d'ouverture au public :</u> Du lundi au vendredi : 8h-12h et 13h-17h Mercredi : 8h30 -12h et 14h-17h Samedi : sur RDV avec les élus
AGENCE POSTALE ET BIBLIOTHÈQUE INTER COMMUNALES :	Tél.: 05 55 71 83 46 <u>Horaires d'ouverture :</u> Lundi à jeudi: 13h15-16h15 Vendredi : 15h15 -18h15 - fermé le samedi <u>Levée du courrier :</u> Lundi à vendredi: 14h50-samedi : 8h30
ÉCOLES :	
RPI Châlus-Pageas	
école élémentaire Pageas :	Tél.: 05 55 78 58 72
école élémentaire Châlus :	Tél.: 05 55 78 43 88
école maternelle Châlus :	Tél.: 05 55 78 46 16
Collège «Pierre-Desproges» Châlus :	Tél.: 05 55 78 43 49
ASSISTANTE SOCIALE	(sur rendez vous)
Permanences Châlus :	Tél.: 05 55 31 88 88
Permanences les Cars :	Tél.: 05 55 36 90 22
Permanences Bussière-Galant :	Tél.: 05 55 78 80 26
GENDARMERIE CHÂLUS :	Tél.: 17 ou 05 55 78 41 11 <u>Permanences :</u> Lundi de 14h à 18h et Samedi de 8h à 12h
POMPIERS CHÂLUS:	Tél.: 18 ou 05 55 78 55 85
SAMU :	Tél.: 15
OTSI des Monts de Châlus :	Tél.: 05 55 58 28 44 Courriel: tourisme@paysdenexon-montsdechalus.fr Site internet: www.visitlimousin.com/pays-de-nexon-monts-de-chalus
FRANCE SERVICES :	Tél.: 05 19 09 00 04 Mail : franceservices@paysdenexon-montsdechalus.fr Site internet: https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/france-services
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES Pays de Nexon/Monts de Châlus :	Tél.: 05 55 78 29 29 Courriel: accueil@paysdenexon-montsdechalus.fr Site internet: www.paysdenexon-montsdechalus.fr
CONCILIATEUR DE JUSTICE :	1 ^{er} mardi de chaque mois de 9h à 12h sur RDV au 05 55 31 88 88
DÉCHETTERIE : (Penser à sa carte)	3, Les Ganes - Route d'Oradour-sur-Vayres - 87230 Châlus Tél. 06.20.91.67.21 <u>Horaires :</u> Lundi-Mercredi-Vendredi-Samedi: 9h-11h45/14h-17h15
ÉCOPOINTS :	Cimetière de Pageas Le Mazaubert Aire de repos de Pageas

ÉTAT CIVIL (depuis le dernier bulletin)

DÉCÈS :

Le 2 mars 2025 :
M. Jean-François GABARD
Le 4 mai 2025 :
Mme Andrée ROBERT née RANOUX
Le 21 mai 2025 :
Mme Claudette LONGEVILLE née TERRACHER
Le 19 juin 2025 :
M. Jean-Marie, Henri DUBOIS

NAISSANCE :

Le 17 janvier 2025 :
Hugo, Brian, Serge SEBASTIEN KRISFALUSI
Le 27 novembre 2024 :
Lélia, Soleilka, DUVERNEUIL

MARIAGE :

Néant

PACS :

Le 14 décembre 2024 :
M. Damien, Benoit ROULEAU et Mme Aurélie, Marie, Jeanne USSE
Le 15 décembre 2024 :
Mme Alice MILCENT et M. Sylvain, Gabriel, Michel PAGÉS
Le 11 mars 2025 :
M. Pascal, Frédéric NAWROT et Mme Sylvie, Pierrette, Raymonde REVOY

BAPTÊME CIVIL :

Le 31/05/2025 :
Jeanne et Eva FOUCAUT

Comité de rédaction :

B. Lacote, E. Faure, R. Garniche, V. Leriche, J.P. Rigout
Crédit photos :
J.P. Rigout

Mise en page :

La Petite Fabrique du Web
12 avenue du Belvédère
87230 Châlus

Impression :

Realisaprint
646 route départementale 15
06390 Contes

Imprimé en 360 ex.





Quel grand plaisir nous avons eu de vous accueillir en ce début d'année dans une salle comble entourée de nombreuses personnalités et élus pour vous présenter les vœux du Maire.

Avec l'arrivée du printemps, les journées sont de plus en plus belles et en ce mois de juin où de fortes chaleurs sont présentes, une pensée va à nos aînés, aux personnes malades, aux jeunes enfants. Prenez soin de vous, hydratez-vous bien et restez au frais.

Dans la vie politique nationale et internationale morose, la commune est un repère. Elle demeure un pôle de stabilité, elle crée du lien et rassemble les bonnes volontés.

Comme chaque année, nous avons voté le budget avec des finances saines et des projets à venir pour 2025.

Le 6 juin, c'était l'inauguration des travaux du bourg. Ce fut un événement avec les présences de Monsieur le Préfet, Madame la sénatrice, Monsieur le député, Monsieur le Président du Conseil Départemental, ainsi que de nombreuses autres personnalités et élus.. Cette matinée très conviviale a permis de constater la réussite des travaux avec l'embellissement du bourg, le nouvel emplacement du monument aux morts, la rénovation de deux salles de classes, la fresque en hommage à Maurice Robert dont l'école porte maintenant le nom. Merci à l'Etat, au Département, à une association d'anciens combattants pour ces subventions significatives.

Nous arrivons à la fin de notre mandat. Nous avons réalisé des projets et nous pouvons être satisfaits et fiers du travail accompli car la tâche n'est pas simple ! Elle est très prenante mais motivante.

Mais le mandat n'est pas encore terminé. Il reste une année de travail, de réalisations à venir. Nous poursuivons notre tâche sans relâche, au service de tous.

Comme chaque année, les nombreuses festivités ont repris. En avril c'était le premier marché du dimanche avec de plus en plus de producteurs et de commerçants présents. La population y trouve un réel plaisir. L'équipe municipale est satisfaite de cette nouvelle formule avec un thème à chaque marché. La présence des associations représente un moment convivial, incontournable. Je tenais encore une fois à les remercier infiniment.

La fête de l'Eté est aussi un moment qui rassemble. Attendu de tous, il est très apprécié.

Nos deux marchés semi nocturnes de juillet et août obtiennent un succès inégalé chaque année et je n'oublie pas également le marché de Noël qui termine l'année avec succès.

Toutes ces animations ne pourraient avoir lieu sans la participation des associations et de leurs bénévoles à qui j'adresse un grand bravo et merci pour leur travail et collaboration.

Toute ma reconnaissance va aussi aux agents, secrétaires et employées pour leur travail accompli au quotidien..

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux arrivants. Qu'ils viennent se présenter en mairie.

Je vous souhaite un bel été, avec encore cette année, un beau programme de festivités municipales et associatives. Au grand plaisir de vous y rencontrer.

Votre maire Bernadette LACOTE.

COMPTES RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

Conseil Municipal du 5 décembre 2024

Nombre de membres : 14 - Présents : 8

Présents : Moïse BONNET-Aurélien BROWANG-Jean-Antoine BRUN-Eric FAURE-Roland GARNICHE-Bernadette LACOTE-Thérèse LOUBERT- Jean-Pierre RIGOUT

Excusé.e.s avec procuration : Virginie LERICHE (procuration à Bernadette LACOTE)

Excusés : Tristan CHABOT- Christian CHIROL-Sébastien MESRINE-Stéphane PARIAT

Arrivée de Sébastien PASSELERGUE à 20h30

Quorum : 8

Un rappel des règles est effectué par Madame le Maire.

Le Quorum est atteint.

Désignation du secrétaire de séance : Jean Antoine BRUN

Point 1 : Approbation du compte rendu du conseil municipal du 29 août 2024

Abstention : 0 Pour : 8 Contre : 0

Point 2 : Admission de créances en non-valeurs :

Liste des créances au 17/09/2024 : reste à recouvrer inférieur à 35,30 euros.

Ce sont des créances de 2021 et 2022. Les débiteurs sont absents de la commune à ce jour.

Vote pour approuver :

Pour : 8 Abstention : 1 Contre : 0

Point 3 : Modification des statuts du syndicat mixte d'alimentation en eau potable Vienne Briance Gorre suite à l'adhésion de la commune de Château-Chervix

Mme La Maire fait une lecture du compte rendu de la délibération du syndicat et met au vote la confirmation de l'adhésion de la Commune de Château-Chervix.

Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

Point 4 : Adhésion au contrat d'Assurance Statutaire

Madame la Maire précise que la collectivité adhère au contrat statutaire souscrit par le centre de gestion de la Haute-Vienne auprès de CNP assurances RELYENS depuis le 1er janvier 2021. Celui-ci prend fin au 31 décembre 2024.

Ce contrat a pour rôle de rembourser la commune de 90% des salaires lorsque les agents sont en arrêt maladie.

Madame La Maire expose qu'elle a contacté 2 autres compagnies d'assurances pour comparer les tarifs avec le contrat proposé par le centre de gestion et RELYENS : il s'agit de Groupama et des Mutuelles de Poitiers.

Précision: ce contrat concerne uniquement les agents CNRACL soit 6 agents sur la commune. Les agents dont le temps de travail est non complet (inférieur à 28h00) ainsi que ceux qui sont à durée déterminée ne sont pas concernés (agents IRCANTEC).

Le centre de gestion comme évoqué lors d'un précédent conseil municipal a fait une consultation et le marché a été attribué à RELYENS à compter du 1er janvier 2025.

Ce contrat couvre le remboursement des indemnités journalières à 90% du montant de salaire (hors charges) avec une franchise de 20 jours sur l'ensemble des arrêts sauf la maternité. Le taux de cotisation est alors de 9,33% ou 8,76% mais avec une franchise de 30 jours.

Groupama a fait une proposition à garanties équivalentes avec un contrat d'une durée de 3 ans.

Le taux est de 7,18% au lieu de 9,33% avec une franchise à 15 jours.

Pour information les salaires des agents CNRACL représentent 119513 euros soit une cotisation future de 8581 euros. Actuellement nous avons payé 8842 Euros en 2024 plus régularisation à recevoir.

La base de cotisation des salaires prend en compte :

traitement indiciaire, la NBI, le SFT, le IFSE

Lors de la concertation Madame la Maire demande à Groupa-

ma l'option de prendre également en charge 20% des charges patronales qui sont d'environ 42% sur les salaires. Cette prise en charge représenterait un coût de 1716 euros de plus par an avec cette option soit environ 0,034% en plus des 7,18% de taux.

Madame La Maire propose d'adhérer au contrat Groupama avec l'option 20% des charges prises en compte pour les agents CNRACL.

Vote - Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

Point 5 : Détermination du mode de participation à la Prévoyance et du montant de la participation au 1er janvier 2025

Il s'agit de l'incapacité, de l'invalidité et du décès.

Le montant de la participation de la commune pour chaque agent ne peut être inférieur à 7 euros par mois.

Le centre de gestion a proposé MNT dont le taux le plus bas est de 2,47%, avec plusieurs choix de garanties (8 taux différents dont celui avec le décès compris au taux de 3,12 %).

Madame la Maire a sollicité GROUPAMA qui a fait une proposition avec un taux pour son pack confort de 2,13% à garanties équivalentes. Le contrat de Groupama est donc moins cher à garanties équivalentes : 2111 Euros par an contre 3092 euros pour MNT

Madame la Maire Propose d'adhérer au contrat GROUPAMA avec une participation de la commune à 50% pour chaque agent.

Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

Point 6 : Demandes de subventions relatives aux travaux de reprise de concessions

Il y a 20 concessions à reprendre.

La commune a entamé une procédure de reprise de concessions à l'état d'abandon (7 pour 2023 et 13 pour 2024). Un devis par l'entreprise Delautrette a été adressé à la mairie pour 20.500,00 euros HT environ.

Madame La Maire propose de demander des subventions au département (CTD : 40%) et à l'Etat (DETR) de 20 à 60% soit une subvention potentielle de 16400 euros.

La proposition est discutée puis mise au vote :

Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

Point 7 : Convention avec la Préfecture pour la transmission électronique des actes au représentant de l'Etat.

Rappel : les actes deviennent exécutoires de plein droit dès leur transmission.

La démarche se fait en 4 étapes et le coût est de 450€ sur 3 ans.

La proposition de convention est discutée puis mise au vote :

Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

Point 8 : Décision modificative n°1 du budget principal

Madame La Maire demande l'autorisation de modifier le budget comme suit :

Section d'investissement- Dépenses

Chapitre 21 :

Article 2152 – installations de voirie + 5 000€

Article 2188 – autres immobilisations corporelles + 5000€

Chapitre 23 :

Article 2313 – construction - - 10 000€

Ces montants de dépenses pour 5000€ + 5000€ permettront le règlement de dépenses (installations diverses, point à temps, taille-haie etc...).

La proposition est discutée puis mise au vote :

Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

Point 9 : Autorisation de mandater les dépenses d'investissement 2025 avant le vote du budget principal 2025.

Madame La Maire demande l'inscription pour l'exercice 2025 dans l'attente du vote du budget primitif d'un montant de 36000€ au chapitre 21 immobilisations et 36000€ au chapitre 23 travaux en cours pour faire face à une dépense imprévue en début d'année.

La proposition est discutée puis mise au vote :

Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

Point 10 Candidature à la labellisation « Villes et Villages étoilés »
Madame le Maire propose de participer au label national « Villages étoilés » un dossier sera établi afin de présenter la candidature de la commune.

La participation est de 50€

La proposition de candidature est discutée puis mise au vote :

Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

Les différents points mis à l'ordre du jour ayant été mis au vote, il est passé aux questions diverses :

Questions diverses : A voir sur Pageas.fr

Conseil municipal du samedi 28 décembre 2024

9h30 – mairie de Pageas

Présents : Bernadette LACOTE, Jean-Pierre RIGOUT, Aurélie BROWANG, Moïse BONNET, Sébastien PASSELERGUE, Sébastien MESRINE, Roland GARNICHE, Virginie LERICHE.

Absents excusés : Tristan CHABOT et Christian CHIROL

Séance ouverte à 9h30

Arrivée de Thérèse LOUBERT à 9h33

Arrivée d'Eric FAURE à 9h34

Arrivée de Stéphane PARIAT à 9h38

Arrivée de Jean-Antoine BRUN à 9h42

Secrétaire de séance : Virginie LERICHE

Ordre du jour :

1 – Approbation du compte rendu du 05 décembre 2024

2 – Validation de la cartographie des zones d'accélération des énergies renouvelables (ZAE nR)

3 – Redevance de la performance des systèmes d'assainissement collectif pour l'année 2025

Questions diverses

1 – Approbation du compte rendu du 05 décembre 2024

Le compte rendu est adopté sans modification

7 voix Pour ; + 1 abstention

2 – Validation de la cartographie des zones d'accélération des énergies renouvelables (ZAE nR)

Madame Françoise SLINGER-CECOTTI sous-préfète référente aux énergies renouvelables a demandé le 10.12.2024 au conseil municipal de valider les ZAE nR décidée lors du conseil du 15 Février 2024.

Madame le Maire demande de valider la cartographie des zones d'accélération des énergies renouvelables (ZAE nR) sur la commune de Pageas comme décidée lors du conseil municipal du 15 Février 2024

Le conseil municipal charge Madame le Maire de prendre toutes les mesures nécessaires à l'application de la présente délibération qui sera notifiée au référent préfectoral et à la communauté de communes Pays de Nexon Monts de Châlus

Vote : 10 voix pour (10 présents)

3 – Redevance de la performance des systèmes d'assainissement collectif pour l'année 2025

Une redevance pour performance des systèmes d'assainissements à laquelle sera assujettie notre collectivité est prévue.

Cette redevance est facturée par l'agence de l'eau aux collectivités compétentes pour traitement des eaux usées

Le tarif est fixé par l'agence de l'eau Loire-Bretagne

Le tarif applicable est modulé en fonction de la performance du ou des systèmes d'assainissement collectif

Il est égal au tarif de base multiplié par un coefficient de modulation compris entre 0.30 et 1

L'assiette de cette redevance est constituée par les volumes d'eaux facturés durant l'année civile.

L'agence de l'eau facture la redevance à la collectivité au cours de l'année civile qui suit.

L'agence de l'eau Loire-Bretagne a fixé à 0.28euros HT par mètre cube le tarif de base de la redevance pour l'année 2025

Pour 2025 le taux de modulation est fixé forfaitairement à 0.30 pour la redevance performance des systèmes d'assainissement.

Madame le Maire demande de fixer à 0.084euros /M3 la contre-valeur correspondant à la redevance pour performance des

systèmes d'assainissements collectifs devant être récupéré sur chaque usager du service public d'assainissement collectif sous forme d'un supplément au prix du mètre cube d'eau assaini, applicable à compter du 1er janvier 2025.

Vote : 12 voix pour (12 présents)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10h30.

Conseil municipal du Jeudi 27 Mars 2025

Présents : Moïse BONNET, Aurélie BROWANG, Jean-Antoine BRUN, Eric FAURE, Roland GARNICHE, Bernadette LACOTE, Thérèse LOUBERT, Stéphane PARIAT, Sébastien PASSELERGUE*, Jean-Pierre RIGOUT

Absents excusés : Tristan CHABOT, Christian CHIROL, Virginie LERICHE (procuration à Bernadette LACOTE), Sébastien MESRINE (procuration à Moïse BONNET)

Madame Anne DESROCHES (conseillère aux décideurs locaux) est présente de l'ouverture de la séance et jusqu'à la fin du conseil municipal.

Secrétaire de séance : Jean-Pierre RIGOUT est nommé secrétaire de séance

Madame le Maire préside la séance.

Monsieur Sébastien PASSELERGUE, 3ème adjoint, annonce sa démission du Conseil Municipal, remet un courrier aux personnes présentes ainsi qu'un courrier à adresser à Monsieur le Préfet. Il quitte ensuite immédiatement la salle.

Désormais le nombre d'élus en exercice sera de 13.

Approbation du compte rendu du 28 Décembre 2024

Le compte rendu est adopté, sans modification, à l'unanimité.

Vote des comptes de gestion 2024

Les 2 comptes de gestion (budget principal et budget d'assainissement) présentés par Madame Anne Desroches doivent être approuvés par le conseil municipal.

Vote des comptes administratifs 2024

Le budget principal et budget assainissement retracent la situation exacte et réelle des finances de la collectivité élaborées par le maire et doivent correspondre au compte de gestion établi par le comptable de la collectivité.

Madame le Maire présente les 2 comptes administratifs de la commune. Ceux-ci doivent être validés par le conseil municipal.

À noter : Les dépenses de fonctionnement regroupent les dépenses de gestion courante nécessaires au fonctionnement des services communaux. Par exemple : charge bâtiments communaux, énergie, etc.

Les recettes de fonctionnement comprennent les atténuations de charges, les produits des services, domaines et ventes diverses. Par exemple : réseaux gaz, électrique, cantine, garderie, etc.

Les dépenses d'investissement concernent les immobilisations corporelles. Par exemple : bâtiments publics, installations de voirie matériel informatique, les emprunts et dettes assimilés...

Les recettes d'investissement concernent les subventions d'investissement, les dotations, les fonds divers et réserves....

Après la présentation de ces 2 comptes administratifs, identiques aux comptes de gestion établis par le comptable public Les 2 comptes administratifs 2024 (budget principal et budget d'assainissement) sont adoptés à l'unanimité.

Pour : 9 voix

Affectations des résultats du budget principal et d'assainissement 2024

Budget principal

- couverture de besoin de financement de la section d'investissement au compte 1068: 34 322,51 €

- excédent de fonctionnement reporté au compte 002 du budget primitif 2025: 329 747,89 €

La proposition d'affectation proposée est adoptée à l'unanimité (Pour : 11 voix)

Budget assainissement

- excédent de fonctionnement reporté au compte 002 du Budget primitif 2025 : 24 419,50 € La proposition d'affectation proposée est adoptée à l'unanimité.

Pour : 11 voix

Adoption des subventions et des adhésions aux associations 2025

Madame le Maire propose d'attribuer les subventions suivantes aux associations ayant déposé une demande. Les associations bénéficient de la gratuité de la salle des fêtes pour une manifestation dans l'année.

Liste des associations subventionnées : ACCA, Amicale Laïque du RPI Châlus-Pageas, La Quinte du Loup, Pageas Loisirs, Comité des fêtes, JMF, Conciliateur de justice et médiateurs du Limousin.

Les propositions de subventions sont adoptées ; **Pour: 11 voix**

Adhésions à d'autres associations

Après avis de la commission des finances, Madame le Maire propose également d'adhérer à diverses associations en 2025 : ADIL, Association des Maires Ruraux 87, SPA, Agence Départementale d'Information sur le Logement, AMF 87 (Association des Maires de France 87), Mission Locale Rurale de la Haute-Vienne, UNIPRO des Feuillardiens, FREDON Haute-Vienne, Conservatoire des Espaces Naturels Limousin Nouvelle Aquitaine.

Pour: 11 voix

Fixation des taux d'imposition 2025

Deux propositions sont faites aux élus pour la fixation de la part communale des taux d'imposition 2025 :

1 - un maintien du taux 2024 pour la taxe foncière bâti (TFB), la taxe foncière non bâti (TFNB) et la taxe sur d'habitation sur les résidences secondaires (THS)

2 - une augmentation de 1 point pour la taxe foncière bâti et la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et ne pas augmenter la taxe foncière non bâti par rapport aux taux 2024

Madame le Maire propose, suite à la réunion de la commission des finances du 15 mars 2025, d'augmenter de 1 point la taxe foncière sur les propriétés bâties et la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et de ne pas augmenter la taxe foncière non bâti. Le produit fiscal attendu serait de 289 406 € (soit une augmentation prévisionnelle de 6034 €).

Après débat entre les élus la proposition d'augmenter les taux des taxes relevant de la commune de 1 point est retenue.

Vote des élus ; Pour l'augmentation de 1 point:

Pour : 4 voix ; Contre : 1 voix ; Abstention : 6 voix

Vote des budgets primitifs 2025

Le budget primitif contient les prévisions des recettes et des dépenses votées par le conseil municipal.

Madame le Maire présente le budget primitif 2025 de la commune ainsi que le budget primitif assainissement 2025. (La commission des finances a travaillé sur ceux-ci le 15 Mars 2025).

CHIFFRES CLES : budgets primitif et d'assainissement de la commune 2025

BUDGET	SECTION	Dépenses et Recettes
Principal	Fonctionnement	915 059,89 €
	Investissement	37 5003,40 €
Assainissement	Fonctionnement	35 413,50 €
	Investissement	79 974,17 €

Budget principal primitif 2025 de la commune

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

les recettes de fonctionnement 2025 : 915 059,89 €

La section d'investissement concerne les actions, dépenses ou

recettes à caractère exceptionnel.

Dans le cadre de la section d'investissement les dépenses de fonctionnement 2025 (915 059,89 €) comprennent notamment des acquisitions de mobiliers, de matériels, d'informatiques, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.

Dans le cadre de la section d'investissement les recettes d'investissement 2025 (375 003,40 €), comportent deux types de recettes de fonctionnement qui coexistent : les recettes dites patrimoniales (en lien avec un permis de construire par exemple) et les subventions d'investissements perçues en lien avec les projets d'investissement retenus (subventions relatives à grosses réparations de voiries communales par exemple).

Une vue d'ensemble des principales dépenses prévisionnelles de la section d'investissement (voir tableau ci-dessous)

Budget assainissement primitif 2025 de la commune

Voir le tableau des chiffres clés des budgets primitifs et assainissement 2025 de la commune, sur la version complète.

La fongibilité des crédits

Le référentiel M57 de la comptabilité des collectivités locales permet de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre (à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel) dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections (fonctionnement et investissement). Pour cela une délibération doit être prise par les élus lors du vote du budget.

Vote des budgets primitifs 2025 (principal et assainissement) et de la fongibilité des crédits

Budget principal 2025 - **Pour: 10 voix Abstention : 1 voix**

Budget assainissement 2025 - **Pour : 11 voix**

Fongibilité des crédits 2025 - **Pour: 11 voix**

Donner mandat au CDG de la Haute-Vienne pour lancer une consultation pour la conclusion d'une convention de participation dans le domaine de la santé

L'ordonnance n° 2021-175 relative à la protection sociale complémentaire dans la fonction publique redéfinit la participation de l'employeur aux financements des garanties de la protection sociale complémentaire de ses agents et les conditions d'adhésion ou de souscription concernant les risques santé et les risques prévoyance.

Madame le Maire propose :

- de se joindre à la convention de participation que le Centre de Gestion de la fonction publique territoriale de la Haute-Vienne entend conclure ;

- de donner mandat au centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Haute-Vienne pour lancer la consultation nécessaire à sa conclusion ;

- de prendre acte que les caractéristiques précises, prestataires, garanties et tarifs lui seront communiquées au terme de la procédure engagée par le Centre de Gestion pour lui permettre de décider de signer ou non la convention participative souscrite.

Vote du conseil municipal ; **Pour: 11 voix**

Questions diverses

Monsieur Éric Faure questionne Madame le Maire à propos de la cérémonie du 8 mai en lien avec la mairie de Châlus. Madame le Maire indique qu'elle est en attente de la réponse de Monsieur le Maire de Châlus à ce sujet.

Madame le Maire lève la séance à 20 h 05

Vue d'ensemble des principales dépenses prévisionnelles de la section d'investissement

Achat tracteur	47 640 € TTC	En attente de nouveaux devis
Broyeur	15 540 € TTC	
Reprise de concessions (20)	24 600 € TTC	
3 portes (mairie et logements rue des écoles)	14 861,98 € TTC	En attente de devis
Eglise de Chenevières	15 552 € TTC	En attente de nouveaux devis
Travaux en régie (volets logements place de l'église)	7 000 € TTC	Estimation (matériaux, main d'œuvre)
Travaux en régie (église de Chenevières)	5 000 € TTC	Estimation (matériaux, main d'œuvre)
Travaux en régie (place au-dessus des garages)	6 000 € TTC	Estimation (matériaux, main d'œuvre)

INAUGURATION DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU BOURG

Le 6 Juin, Pageas a eu l'honneur et le plaisir d'accueillir de nombreuses personnalités officielles, un grand nombre d'habitants de la commune qui avaient tous reçu une invitation et de nombreux professionnels qui avaient œuvré pendant le chantier.

A 10h, Madame le Maire a accompagné tous ses invités dans les rues de Pageas pour leur faire découvrir le nouveau visage du centre bourg, rénové, plus attractif, sécurisé par ses quatre plateaux rehausseurs, embelli par des pavages et un nouveau fleurissement et des chaussées et des trottoirs refaits à neuf de l'aire de repos à la RN 21 et à la sortie des écoles... sans compter ce qui est invisible avec le remplacement des canalisations d'eau et le réseau de tout à l'égout.



Discours de Mme le Maire le 6 juin

Première étape de cette découverte, les deux salles de classe de l'école nouvellement appelée « Ecole Maurice Robert ». Deux salles refaites « de la cave au grenier » (planchers, plafonds, murs, peintures, VMC double flux, isolation) du 24 avril au 07 Juillet. Les officiels ont été accueillis par la directrice et ses élèves qui ont prolongé cet accueil en se regroupant face à la fresque de Sema Lao sur laquelle on peut lire « Ecole Maurice Robert » pour interpréter avec la chorale de Pageas La Quinte du Loup la chanson « On écrit sur les murs » (fresque réalisée d'Avril à Août 2023).



Remplacement du réseau de tout à l'égout



Remplacement du réseau d'eau

La visite du bourg nouveau s'est déplacée ensuite jusqu'au monument aux morts où les attendaient des anciens combattants et leurs porte drapeaux. Pendant les travaux celui-ci a été déplacé, avec l'accord des associations d'anciens combattants, du bas des marches de l'église où il obstruait l'espace jusqu'à la placette fleurie au bas de la rue de Bellevue. Marie Martin a chanté la Marseillaise devant la foule. Toutes les plaques commémoratives du monument, usées et souvent effacées ou fendues ont été remplacées.

Après ce tour du village et après avoir coupé le ruban d'inauguration tout le public s'est retrouvé dans la salle des fêtes où Madame le Maire dans son discours officiel a effectué une rétrospective des travaux d'aménagement du bourg (décembre 2022 à Mai 2023). Elle a remercié chaleureusement tous ceux qui ont permis cette réalisation, un projet de campagne de l'équipe municipale en place: les financeurs (état, département), les entreprises et leurs responsables, les agents communaux pour leur réactivité, les anciens combattants et Marie Martin pour son interprétation de l'hymne national, Mme Robert et sa famille qui ont accepté que l'école porte le nom de Maurice Robert.

Une exposition de photos installée dans la salle des fêtes a permis aux invités de découvrir l'ensemble des travaux.



Pose de nouvelles plaques commémoratives

Après les discours officiels, le pot de l'amitié à clos cette manifestation.

Selon les habitants de Pageas et de nombreux visiteurs c'est une rénovation réussie appréciée à l'occasion des nombreuses manifestations qui se déroulent sur la place de l'église (marchés des dimanches, fête de l'été, marchés nocturnes, marché de Noël...)

Etaient présents à cette inauguration: le préfet François Pesneau, Le Président du Conseil Départemental Jean-Claude Leblois, le député Stéphane Delautrette, la sénatrice Isabelle Briquet, la présidente du PNR Périgord Limousin Anne-Marie Almoester Rodrigues, l'inspecteur départemental de l'Education Nationale François Musson, le Président du SEHV Georges Dargentole, le Directeur de VBG Pascal Dubreuil



AMÉNAGEMENT DU BOURG: LES TRAVAUX EN CHIFFRES

Le montant des subventions attribuées est calculé sur le montant des dépenses HT

INAUGURATION TRAVAUX DU 6 JUIN 2025							
Entreprises		Montant HT	Montant TTC	Financier		Montant	
Monument aux Morts							
Dépenses			Recettes				
ROC ECLERC - Marbrerie JOUANDOU (Limoges)		5 733,15 €	5 760,52 €	Conseil Départemental 87 - CTD		40%	2 280,00 €
				Office des Anciens combattants		25%	1 440,00 €
				Auto-financement		35%	2 013,15 €
				Total		100%	5 733,15 €
Soit des travaux HT subventionnés à 65% (3 720€)							
Aménagement du Bourg							
Dépenses			Recettes				
Colas (Condat sur Vienne)		280 889,57 €	347 383,46 €	Conseil Départemental 87 - CDDI		46%	164 250,00 €
Sud Ouest Pavage (Mérignac)		17 852,04 €	17 852,04 €	Etat - DETR		24%	86 641,63 €
SAS Mazière (Veyrac)		17 019,35 €	17 019,35 €	Auto-financement		30%	107 549,30 €
Limousin Paysage (Couzeix)		12 454,71 €	12 454,71 €	Total		100%	358 440,93 €
Aximum (Villeneuve-d'Ornon)		4 253,78 €	4 253,78 €	Soit des travaux HT subventionnés à 70% (250 891,63€)			
SAS ICHE - A2i (Vayres)		25 470,58 €	18 522,34 €				
Centre France - Publicité MAPA		500,90 €	601,08 €				
Total		358 440,93 €	418 086,76 €				
Rénovation école primaire							
Dépenses			Recettes				
Centre France - Publicité MAPA		550,90 €	661,08 €	Conseil Départemental 87 - CTD		30%	34 362,81 €
Maitrys (Limoges)		9 800,00 €	11 760,00 €	Etat - DETR		33%	37 374,35 €
Bureau d'études et d'ingénierie (Limoges)		4 000,00 €	4 800,00 €	Etat - DSIL		14%	16 295,31 €
Qualiconsult (Limoges)		1 239,66 €	1 487,59 €	Auto-financement		23%	26 510,24 €
Villemonteil SAS - lot 1 : Isolation - Faux-Plafonds - Menuiseries intérieures (Couzeix)		55 658,70 €	66 790,44 €	Total		100,00%	114 542,71 €
Sols Boutic - Lot 2 : Sols souples (Limoges)		6 146,77 €	7 376,12 €	Soit des travaux HT subventionnés à 77% (88 032,47€)			
Villemonteil SAS - Lot 3 : Peinture (Couzeix)		8 074,28 €	9 689,14 €				
Planète électricité - Lot 4 : électricité (Isle)		8 725,01 €	10 470,01 €				
SARL NMPC - Lot 5 : Chauffage - Plomberie - Sanitaire - VMC DF (Bussière-Galant)		20 347,39 €	24 416,87 €				
Total		114 542,71 €	137 451,25 €				
Fresque Maurice ROBERT							
Dépenses			Recettes				
SARL DELAUTRETTE Eric		2 793,55 €	3 352,26 €				
SÊMA LAO		2 850,00 €	2 850,00 €				
Total		5 643,55 €	6 202,26 €				

LES VŒUX DU MAIRE

Salle comble pour la cérémonie

Le samedi 11 janvier, c'est devant près de 120 personnes que Bernadette Lacote, maire de Pageas, a présenté les vœux de la commune aux habitants de Pageas et aux nombreuses personnalités présentes.

L'occasion pour Madame le Maire de procéder à une rétrospective de l'année 2024: travaux de voirie entre la Betoule et la Grande Veyssière et la route du bas du bourg du restaurant vers le cimetière, point à temps sur diverses routes de la commune, installation d'un espace de compostage près de la cantine, espace parking vélo devant la mairie, les nombreuses animations et autres moments festifs, les marchés du dimanche matin...

L'occasion aussi de remercier les associations communales et leurs bénévoles qui dynamisent la vie de Pageas, les habitants qui s'impliquent dans la vie de la commune (ouverture et fermeture quotidienne de l'église, décorations de Noël à l'entrée de certains villages), les em-



ployés municipaux pour la qualité de leur travail.

L'occasion également de signaler la présence d'une centenaire que les élus sont allés fêter à l'EPHAD de Châlus.

Bernadette Lacote a également évoqué les travaux à venir en 2025 : réaménagement du bourg, réfection de 2 salles de classe, remplacement du réseaux d'eau dans le bourg...

La galette et le pot de l'amitié servis par les élus a terminé ce moment de présentation des vœux.

Etaient présents la sénatrice Isabelle Briquet, le président du conseil départemental JClaude Leblois, le président de la communauté de communes Emmanuel Dexet, plusieurs maires ou adjoints des communes voisines (Châlus, Flavignac, Lavignac, Rilhac Lastours), Monique Plazzi et François Boissier conseillers départementaux, la conciliatrice de justice et des représentants de la gendarmerie.



LES RENDEZ-VOUS DE PAGEAS

Les animations passées présentes et à venir

LE MARCHÉ DE NOËL

Dimanche 15 décembre 2024 c'était jour de marché de Noël dans le centre bourg de Pageas. Les associations communales et leurs bénévoles, la municipalité étaient sur le pont dès la veille pour installer chapiteaux, stands et buvette. Tout était en place pour accueillir sous le soleil la quinzaine d'exposants et nos commerçants habituels des marchés du dimanche matin.

Le clou de la matinée était bien sûr le passage du père Noël avec son sac de cadeaux, très attendu par les nombreux enfants présents. Les enfants avaient même pu déposer leurs demandes personnelles dans la boîte aux lettres du Père Noël installée au pied de l'église et celui-ci avait fait l'effort de leur adresser une réponse personnalisée malgré sa surcharge de travail!



A Noter Prochain marché de Noël
Dimanche 21 décembre 2025

LES MARCHÉS DU DIMANCHE MATIN

Ceux-ci ont repris depuis le dimanche 6 avril sur la place de l'église à partir de 9 heures. Ils se poursuivent tous les premiers dimanches du mois jusqu'au mois d'octobre (excepté en Juin où il a eu lieu le 2ème dimanche). La bonne douzaine de commerçants locaux propose pain artisanal, fromage de vache, pâtisserie (poulet, jambonneau, travers de porc...), productions à base de porc bio, bières locales, légumes, productions à base de canard, légumes frais, miel. Les associations communales à tour de rôle proposent la buvette et offrent quelques bouchées gourmandes. L'animation musicale est souvent assurée bénévolement par un jeune musicien de la commune (n'hésitez pas à lui laisser une petite offrande dans son chapeau posé sur les marches de l'église).

Chaque marché se déroule avec une thématique d'animation différente (Avril: chasse aux œufs de Pâques. mai: plantes et jardin. Juin: vins et fromages).

Ne vous privez pas de ce rendez-vous mensuel!



Chasse aux œufs de Pâques le 6 Avril

A Noter les prochains marchés du dimanche matin :

- 6 Juillet: fête de l'été
- 3 Août: amitié franco-anglaise
- 7 Septembre: bières artisanales locales
- 5 Octobre: marché d'automne (cidre, pommes, châtaignes)



LA FÊTE DE L'ÉTÉ

Dimanche 6 Juillet (voir agenda en fin de ce bulletin)

Une organisation municipalité et associations communales à partir de 9 heures dans le centre bourg - entrée gratuite

Marché de producteurs, vide-greniers, randonnée pédestre, buvette, marché artisanal, exposition de vieux tracteurs, animations musicales, soirée dansante, feu d'artifice à 23 h et possibilité de restauration sur place sous chapiteau (agneaux à la broche...grillades... frites...).

Voilà de quoi passer une bonne journée!

Samedi 5 juillet à 19 h à l'église, en ouverture de la fête

Concert de la Quinte du Loup, la chorale de Pageas, suivi d'un pot de l'amitié.



Vide grenier le 07/07/2024

LES MARCHÉS SEMI-NOCTURNES

Mercredis 16 Juillet et 13 août (voir agenda en fin de ce bulletin)

A partir de 18h sur la place de l'église pour deux soirées conviviales entre amis ou en famille.

Restauration sur place... Achetez vos produits artisanaux aux commerçants... mangez ... Les organisateurs s'occupent des cuissons. Buvette, tables, bancs installés sous chapiteaux sont à votre disposition.



Marché nocturne le 14/08/2024

LE MOMENT DES AÎNÉS DE LA COMMUNE...

Les colis de Noël

Comme tous les ans en fin d'année, la municipalité a eu une attention pour ses aînés de plus de 70 ans. Ils ont reçu un colis de Noël composé de produits locaux présenté dans un joli sac réutilisable, siglé « commune de Pageas ». Les élus se sont chargés de la distribution de ceux-ci.

Le repas de Mardi Gras

Selon une habitude prise depuis le début du mandat l'attention de la commune pour nos aînés s'est prolongée le samedi 1er mars par le repas du Mardi Gras.

Un copieux repas concocté de l'apéritif au dessert par les Etablissements Brun, traiteur à Châlus, a été servi dans la salle des fêtes par les élus et quelques bénévoles aux 63 convives présents. Quelques participants en ont même profité pour pousser une petite chansonnette. Un moment agréable pour tous.



...ET CELUI DES ENFANTS DE L'ÉCOLE



Une participation à l'inauguration des travaux du bourg le vendredi 6 Juin

Ce jour-là tous les enfants de l'école se sont associés à la chorale de la Quinte du Loup pour interpréter la chanson « On écrit sur les murs » devant le préfet, les personnalités présentes et le nombreux public, face à la fresque « Maurice Robert », le nom de leur école.

Une fin d'année sous le signe de la fête et des cadeaux

Pour terminer l'année scolaire les enfants des 2 classes et leurs enseignantes se sont produits sur la scène de la salle des fêtes le mardi 24 juin devant de nombreux parents et des élus. Un très beau spectacle avec un joli décor sur le thème des émotions, apprécié de tout le public.

Et avant de partir en vacances chaque enfant s'est vu offrir par les élus un joli livre de la collection du Père Castor avant de profiter du goûter de fin d'année servi par le personnel de la cantine et des élus.



DE NOUVEAUX PRODUCTEURS SUR NOTRE COMMUNE

Maraîcher, producteurs de plants et légumes et aromatiques, vente de végétaux, producteur d'asperges... de nouveaux producteurs apportent leurs nouveautés à la population. Ils complètent l'offre de ceux qui sont déjà en place. Ils sont souvent sur le marché de Pageas les premiers dimanches du mois.



« CHAMP DE PARTAGE »

Dimitri Blandineau

1, Tirvaillas 87230 Pageas - 06.85.15.60.85

En test de maraîchage en agriculture biologique fournit une production diversifiée de légumes tout au long de l'année.

Vente directe à la ferme

les vendredis de 16h à 19 h.

Sur commande à faire le dimanche soir max. par SMS ou mail.

(voir informations utiles et coordonnées sur le document ci-contre)



Marché de Pageas 08.06.25

ASSOCIATION « LES HERBES FOLLES »

Cyril Rivaud

10, Le Pré du Lac 87230 Pageas

(Entrée en face de l'ancienne école du Pré du Lac)

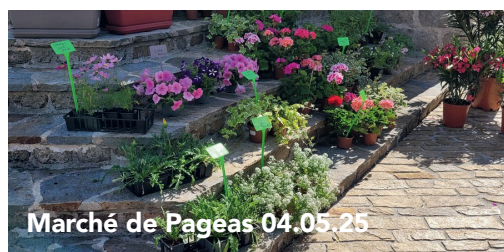
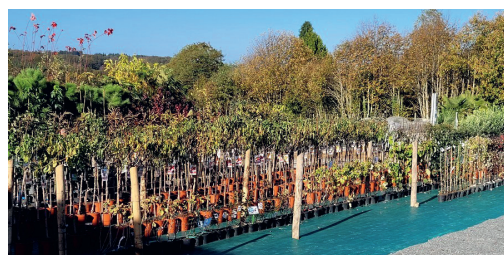
Production de plants de légumes et de quelques aromatiques.

Vente de petits fruits en saison (framboises, myrtilles, etc...). Organisation de journées nature et culture dans son jardin.

Ouvert toute la semaine (sauf le dimanche)



Marché de Pageas 04.05.25



Marché de Pageas 04.05.25

L'ATELIER DE LA PÉPINIÈRE

11, rue de Bellevue 87230 Pageas 06.23.37.66.95

(en haut du lotissement)

pepiniere@afds87.com

La SARL « Au fil des saisons 87 » a élargi sa gamme .

Vente de végétaux (fruitiers, ornement, plants divers), décorations de jardins, vases, barbecue...

Ouvert du lundi au vendredi (8h30-12h/ 14h-18h)

Samedi (9h-12h/14h-17h30)



Marché de Pageas 04.05.25

« TERRE ET BINETTE »

2, les Pagénies - 87230 Pageas

07.77.06.77.83 contact@terre-et-binette.fr

Ferme biologique maraîchère. Productions de fruits et légumes de saison, spécialisée dans la production de l'asperge et de la fraise.

RENOUVELLEMENT DE MATÉRIEL

Depuis quelques temps la commune et les employés communaux avaient quelques soucis avec le gros matériel communal. Après consultations de plusieurs entreprises locales (Ets Lathière – Châlus, BLPRO – Châlus, Ets Martailié – Pageas), le choix s'est arrêté sur les Etablissements Martailié, une entreprise de longue date de la commune.

Celle-ci a procédé la reprise de l'ancien tracteur Landini et du broyeur qui n'était plus adapté à notre collectivité.

La commune, après concertation de nos agents et des élus, a acquis un tracteur Iseki de 50 CV avec chargeur et benne. Elle s'est également équipée d'une débroussailleuse autoportée à 4 roues motrices et siège confort plus adaptée à nos besoins.

Après un mois d'utilisation Julien et Sébastien se déclarent très satisfaits de ce nouveau matériel.



Élus, employés communaux et M. Martailié avec le nouveau matériel

TRAVAUX EN RÉGIE

Tel le furet de la chanson: « ils sont passés par ici, ils repasseront par là ».

Julien, Philippe, Sébastien (ordre alphabétique) interviennent rapidement, avec courtoisie, gentillesse et compétence sur tout le territoire de la commune. Une tempête, un arbre tombé barrant la route...ils sont là en urgence cinq minutes après l'heure de la débauche.

La canicule... ils rajoutent un point d'eau pour les enfants de l'école. Une manifestation communale...ils sont encore là pour le transport du matériel. Des herbes hautes à débroussailler... les voilà encore. Tondre les pelouses, nettoyer les allées du cimetière dont la propreté est unanimement reconnue par les familles, trier les déchets aux éco points, refaire une tablette sur tout le mur entourant l'église avant la pose d'une rambarde et son fleurissement, passer les trottoirs du bourg au Kärcher... toujours là!

Bref ! Merci à eux !... Sans oublier le personnel administratif à la mairie ou à l'école.



Nettoyage des trottoirs au Kärcher



Reprise de la tablette du pourtour de l'église

ECOPOINT DU CIMETIÈRE DE PAGEAS : UN CONTENEUR POUR CARTONS BRUNS



Face à l'augmentation des achats en ligne, le nombre de cartons bruns a augmenté. Le SYDED a mis en place dans chaque commune un conteneur pour la collecte de ceux-ci. Celui-ci complète l'offre déjà en place (conteneurs bouteilles, emballages, papiers, vêtements).

Sa mise en route officielle est prévue le 1er Juillet. Les consignes de tri y sont clairement indiquées.

Mais comme toujours nous constatons que d'irréductibles indisciplinés (amendables) ne parviennent pas à respecter les consignes affichées (uniquement des cartons bruns - dimension maximum 50x50 cm - cartons mis à plat).

Dès début juin certain.e.s avaient pris les devants en retirant l'étiquette, en enlevant le film protecteur neutralisant les dépôts anticipés et en déposant des cartons ne respectant pas les règles affichées! **Cette indiscipline (également valable pour les autres conteneurs) a un coût pour tous les usagers.** Il serait regrettable de devoir user de méthodes coercitives pour obtenir le respect des consignes de tri. Un effort est à nouveau demandé à chacun et chacune. Le temps passé par l'employé municipal pour « corriger » ces fautes de tri pourrait être utilisé à des tâches plus importantes et...la déchetterie de Châlus n'est pas loin.

(infos complémentaires dans le Mag' n°4 du SYDED qui a été déposé dans nos boîtes aux lettres en juin)



INCIVISME ...ENCORE...ET TOUJOURS ! C'EST EXASPÉRANT ! DÉSESPÉRANT !

Nouveau dépôt sauvage à l'écopoint du Mazaubert!

Face à la recrudescence de ces incivilités qui mobilisent nos employés municipaux et les mettent parfois en danger au vu des contenus, devant la non prise en compte des rappels réguliers dans notre bulletin communal, plainte a été déposée cette fois à la gendarmerie par la mairie.

L'indélicate personne responsable de ce tas de déchets risque d'avoir une désagréable surprise dans les jours à venir!

Plainte sera désormais déposée systématiquement « aux risques et périls des contrevenants ».



UNE NOUVELLE JEUNESSE POUR UN COUPLE DE PAGEAS !



60 ans de mariage! Noces de diamant!

Le 15 Février dernier, Adrienne et Christian Luquet du Ma-zaubert n'ont pas raté l'occasion de renouveler leurs vœux de manière très officielle en se retrouvant dans la salle des mariages de Pageas devant Madame le Maire de la commune.

- Un beau moment de plaisir et une bien belle journée pour ce très sympathique couple de Pageaciens bien connu dans notre commune. Un moment de plaisir qui s'est prolongé toute la journée en présence de près de 70 membres de leur famille et de nombreux amis qu'ils avaient invités.

La municipalité a marqué ce moment de bonheur en offrant un cadeau à Adrienne et Christian.

A dans 5 ans pour les noces de palissandre!... A dans 10 ans pour celles de platine!



REFORME DES MODALITES DE SCRUTIN POUR LES COMMUNES DE MOINS DE 1000 HABITANTS.

La loi n° 2025-444 du 21 mai 2025 visant à harmoniser le mode scrutin aux élections municipales afin de garantir la vitalité démocratique, la cohésion municipale et la parité a été publiée.

Les conseillers municipaux sont élus au scrutin de liste à 2 tours, avec dépôt de listes comportant au moins autant de candidats que de sièges à pourvoir et au plus 2 candidats supplémentaires, sans adjonction ni suppression de noms et sans modification de l'ordre de présentation (art. L 260 du code électoral).

Le panachage, le raturage ou l'ajout de certains noms sur le bulletin de vote ne sera plus possible à compter de mars 2026.

La parité : la liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe (art. L 264 du code électoral).

En cas d'un nombre impair de conseillers (ce qui est le cas pour la commune de Pageas dans la tranche 500 à 900 habitants avec 15 conseillers) la composition devra être soit de 8 femmes et 7 hommes, soit de 7 femmes et 8 hommes.





RÉSEAU PUBLIC FIBRE - **ADDITION**
MAISON INDIVIDUELLE HORS LOTISSEMENT

+ d'info sur : www.nathd.fr/adduction

www.nathd.fr

0 806 806 006

Service gratuit
+ prix appel



● Tout savoir sur l'adduction pour le passage de la fibre

Pour raccorder une habitation à la fibre, un passage doit permettre d'acheminer le câble de fibre optique entre le point de branchement au réseau situé dans la rue (sur un poteau ou en souterrain) et le point de pénétration de la fibre dans l'habitation. Il s'agit d'une adduction.

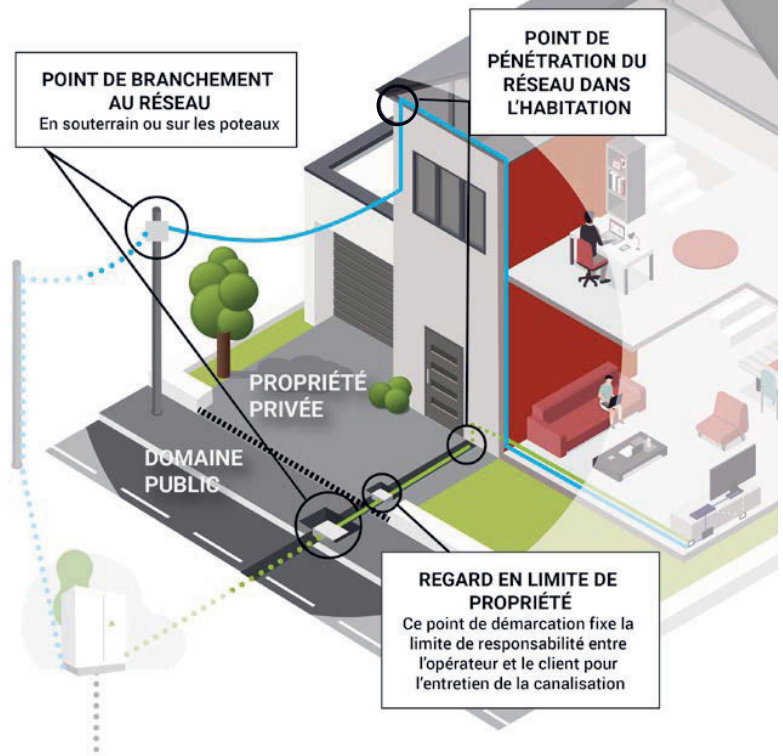
Généralement, le câble fibre utilise le même chemin que le câble cuivre existant.

Si cette adduction n'est pas utilisable (quand le fourreau est cassé ou bouché par exemple) ou si elle n'existe pas (quand elle est en pleine terre ou quand l'habitation n'a jamais été raccordée au réseau téléphonique ou qu'il s'agit d'une construction neuve), des travaux de réparation ou de création sont nécessaires.

Sur la propriété privée, les travaux sont à la charge du propriétaire, comme pour les autres réseaux de téléphonie, d'eau et d'énergie.

Sur le domaine public, dans la rue, les travaux d'adduction reviennent aux collectivités. Dans certains cas, une participation financière pourra être demandée.

Une fois que l'adduction est utilisable sur la propriété privée et sur le domaine public et quand l'habitation est éligible à la fibre, le raccordement est possible. Il est réalisé par l'opérateur fibre de l'utilisateur qui a souscrit un abonnement à la fibre.



L'ADDITION SUR LA PROPRIÉTÉ PRIVÉE

La réalisation d'une adduction souterraine est recommandée par rapport à une adduction aérienne pour des raisons de pérennité et de sécurité.

Les travaux nécessaires doivent respecter certaines normes, notamment la mise en place d'un **regard en limite de propriété privée, dont la validation de l'emplacement avec NATHD est nécessaire.**

Ils peuvent être réalisés par le propriétaire ou par une entreprise de voirie et réseaux divers de son choix.

POUR UNE CONSTRUCTION NEUVE

Le permis de construire doit prévoir la réalisation et le financement des travaux d'adduction du réseau de télécommunication par son bénéficiaire, sur la propriété privée.

(cf. Article L.332.15 du code de l'urbanisme).

Le propriétaire est dans l'obligation d'équiper une construction neuve d'une ligne de fibre optique dès lors que celle-ci est disponible.

(cf. Article R.111-14 du Code de la construction et de l'habitation)

Dossier de demande d'adduction et information sur :
www.nathd.fr/adduction

Un réseau public financé par vos collectivités



LES ÉTABLISSEMENTS
PUBLICS DE COOPÉRATION
INTERCOMMUNALE

avec le soutien de



L'ACTUALITE DU PARC

« Nòstra vita s'inventa aquí »



Cap vers l'adaptation au changement climatique

Le Périgord-Limousin de demain sera bien différent de celui d'aujourd'hui. Face aux bouleversements climatiques en cours, le territoire est amené à évoluer et à s'adapter à de **nouvelles réalités économiques, sociales et environnementales**.

Afin d'anticiper et d'accompagner ces changements, le Parc naturel régional Périgord-Limousin a lancé fin 2024 une mission «Adaptation au changement climatique». Ce nouvel axe de travail lui permettra de travailler main dans la main avec les collectivités et les acteurs locaux, pour **imaginer des solutions adaptées au territoire et co-construire un avenir désirable dans un contexte de changement climatique**.

Le Périgord-Limousin en 2050

«D'ici 2050, le Périgord-Limousin fera face à des températures comparables à celles de Nîmes aujourd'hui.»

Les prévisions annoncent une hausse de **+2,1°C** des températures locales à l'horizon 2050, par rapport à la période 1976-2005. Les conséquences attendues sont nombreuses :

- Forte hausse du nombre de **jours consécutifs sans précipitations**, en particulier l'été, avec des impacts sur la disponibilité de la ressource en eau
- Augmentation du nombre de **canicules**, synonyme de risques sanitaires accrus pour nos aînés
- Hausse significative du risque **incendie**
- Avancement notable de la date de reprise de la **végétation**, ce qui allongera la saison des cultures agricoles mais augmentera le risque de gel tardif
- ...

Pour ne pas subir ce nouveau paysage climatique, il convient de s'adapter dès aujourd'hui et d'imaginer ensemble l'avenir du Périgord-Limousin.



Connaissez-vous le-s délégué-s Parc de votre commune ? Renseignez-vous en mairie.

Tous mobilisés !

Face à l'ampleur des défis à relever, le Parc a souhaité mobiliser le plus grand nombre possible d'acteurs locaux pour travailler de concert. Au premier trimestre 2025, élus, acteurs publics, associations et collectifs locaux ont donc été conviés à prendre part à différents ateliers de travail. Plus de 90 personnes ont répondu présentes. Les participants se sont donnés rendez-vous en octobre pour poursuivre la dynamique engagée, dans l'intérêt du territoire et de ses habitants.

Concours d'écriture



Dans le cadre de cette nouvelle mission consacrée à l'adaptation au changement climatique, le Parc lance un concours d'écriture, ouvert à toutes et tous, du 15 juin au 15 septembre.

Votre mission ? Imaginer le Périgord-Limousin en 2050. Utopie, dystopie, tout est permis !

Rendez-vous sur le site du Parc pour en savoir plus :
➔ www.pnr-perigord-limousin.fr/concours2050

Balades contées

« Un coin de Périgord-Limousin en 2050 »

Le Parc vous invite à des balades contées pleines d'humour pour vous projeter le temps d'une promenade dans le Périgord-Limousin de 2050. Renseignements et inscription gratuite au 05 53 55 36 00.

Restez informé-e

Inscrivez-vous à la newsletter du Parc :
➔ pnr-perigord-limousin.fr/#newsletter



www.pnr-perigord-limousin.fr
info@pnrpl.com | 05 53 55 36 00

L'EAU CHEZ VOUS, C'EST NOUS !

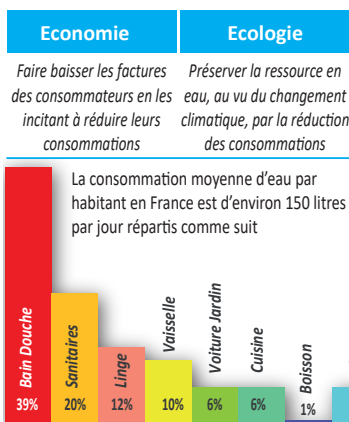
Sur votre commune, le syndicat VIENNE BRIANCE GORRE assure la production, l'acheminement et la distribution de l'eau potable.

C'est un **SERVICE PUBLIC** qui regroupe 60 communes. Il a confié la gestion du réseau et notamment la facturation à un délégataire, la société SE3R.

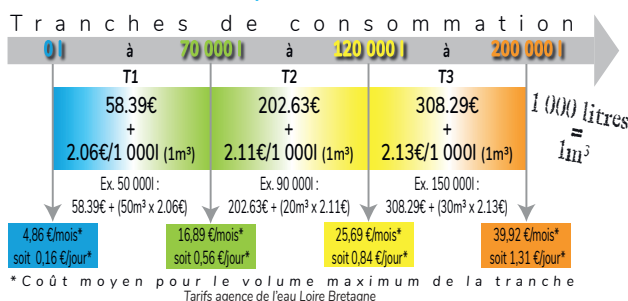
Depuis le 1^{er} Janvier 2024, il a mis en place la **REDEVANCE INCITATIVE**. Elle impose la mise en place d'un **tarif progressif par tranches de consommation**.

Quelques explications ...

La redevance incitative répond à 2 enjeux majeurs : **économique** et **écologique** !



... et des éléments de comparaison



16,89 €/mois pour 70 000 litres annuels

et 25,69 €/mois pour 120 000 litres annuels !

Comment réduire sa facture d'eau ...

Famille GASPI	Famille ECO	J'investis / Je réagis	J'économise*
Ne répare pas les fuites Consommation : 100 l/jour	Inspecte son installation et répare pas les fuites Consommation : 0 l/jour	J'entretiens mon installation Je compare mes factures d'une année sur l'autre ou avec un foyer similaire au mien	Jusqu'à 100 l/jour ± 100 €/an
Laisse couler l'eau Consommation : 2 l/lavage	Coupe l'eau Consommation : 0,16 l/lavage	Je coupe l'eau J'équipe les robinets de réducteurs de pression	Jusqu'à 17 000 l/an ± 50 €/an
Laisse couler l'eau Prends des bains régulièrement Consommation : 84 l/douche	Coupe l'eau Consommation : 24 l/douche	Je préfère la douche au bain Je coupe l'eau J'équipe la douche d'un pommeau hydro-économe	Jusqu'à 60 l/douche ± 260 €/an
Dispose d'un réservoir classique Consommation : 10 l/chasse	Dispose d'un réservoir double touche ou un dispositif de réduction de volume Consommation : 4,5 l/chasse	Je m'équipe d'un double réservoir, d'un Eco-sac, d'un Eco-poids, Eco-plaquettes	Jusqu'à 100 l/jour ± 100 €/an
Dispose d'un lave-linge et/ou lave vaisselle anciens, utilisés en 1/2 charge. Lave la vaisselle à la main Consommation : 50 l/jour	Dispose de lave-linge et lave-vaisselle économes utilisés en pleine charge Consommation : 7 l/jour	J'investis dans des appareils économes, je récupère l'eau qui coule inutilement en attendant l'arrivée de l'eau chaude	Jusqu'à 86 l/jour ± 90 €/an
Utilise l'eau potable pour l'arrosage N'entretient pas sa piscine Consommation : 64 000 l/an	Récupère l'eau de pluie pour l'arrosage Entretient sa piscine Consommation : 0 l/an	Je m'équipe de récupérateurs d'eau de pluie. Je couvre ma piscine pour éviter l'évaporation et je l'entretiens régulièrement	Jusqu'à 114 000 l/an ± 360 €/an



Pour tous renseignements sur la redevance incitative :
3 allée Georges Cuvier - CS 90041 - 87700 AIXE SUR VIENNE - Tél. 05 55 70 33 32
contact@synd-vbg-eaux.com www.synd-vbg-eaux.com
du lundi au jeudi de 8h45 à 16h45 - vendredi de 8h45 à 15h45



Opération financée à 70 % par



Dans le cadre de sa politique de préservation des ressources en eau, le Syndicat des eaux Vienne Briance Gorre va mettre en place un dispositif de télérelève des compteurs d'eau pour l'ensemble des usagers du syndicat. L'équipement progressif de tous les abonnés, de compteurs d'eau dit « intelligents », démarrera fin de l'été 2025 et prendra fin en juillet 2027.

Cette nouvelle technologie, fournie par le groupe SUEZ, offre de nombreux avantages et services supplémentaires. Elle permet un relevé des compteurs d'eau à distance, le paiement des factures sur la base des consommations réelles, la détection de fuites dans les domiciles avec envoi d'alerte associé ainsi que l'envoi possible de notifications à la suite de dépassement des consommations mensuelles paramétrables.

Cette opération est réalisée avec le concours de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne qui finance 70% des équipements émetteurs et réseau de télécommunication).

Pour votre commune, le déploiement des compteurs connectés débutera à compter de Mai - Juin 2027.

Ces opérations de remplacement ont été confiées à nos partenaires agréés, les sociétés EAE et HEBRAS TP qui prendront contact avec vos administrés par courrier 1 mois avant les périodes d'interventions.

L'intervention sera simple, rapide et prise en charge par le Syndicat et ne durera que 30 minutes.

PAGEAS LOISIRS

Un premier semestre 2025 riche en activités !

Au rythme d'une manifestation par mois Pageas Loisirs a proposé des activités variées qui ont fait le plein d'un public intéressé.

Samedi soir 15 mars plus de 120 personnes étaient présentes à la randonnée de la Pleine Lune. Pas de lune malheureusement mais un petit froid piquant et de la neige qui tourbillonnait ce soir-là. Malgré ce temps peu clément les participant.e.s ont apprécié la sortie nocturne qui s'est terminée dans la bonne humeur à la Salle des Fêtes de Pageas par un vin chaud et une soupe à l'oignon.

Samedi matin 26 avril le TROC des jardins sur le terrain de l'association à Chenevières a attiré un public de fidèles pour des échanges de plants, de boutures, de recettes.... Tout avait changé de main à la fin de la matinée.

L'atelier de fabrication de nichoirs et de mangeoires a eu son succès habituel aussi bien auprès des enfants que des adultes: 9 nichoirs et 3 mangeoires ont été construits et emportés. La sortie botanique a rassemblé une dizaine de personnes intéressées par la découverte de la flore locale et le travail du feuillardier présent a suscité bien des curiosités. Une trentaine de personnes étaient encore présentes à la fin de la manifestation pour l'habituel pique-nique partagé.



Au Troc du 26 Avril

Le samedi 17 mai 44 participant.e.s sont partis en car à La Rochefoucauld pour la sortie de printemps de l'association par une belle journée ensoleillée. Randonnée le matin, visite du château avec la propriétaire comme guide l'après-midi et petit tour par une chocolaterie locale pour les intéressé.e.s. Le pique-nique entre ces 2 activités sur un site accueillant a également été fort apprécié.

Le samedi 21 Juin la fête champêtre habituelle de Pageas Loisirs et de la Quinte du Loup s'est tenue à Chenevières sur le terrain de l'association. Concours de bêchage, repas associatif sous chapiteaux, buvette, bal sur parquet et feu de la Saint-Jean étaient au programme.

Et en parallèle de ces « grosses » manifestations qui mobilisent une trentaine de bénévoles, Pageas Loisirs poursuit ses sorties pédestres (une quinzaine de Janvier à Juin) avec un groupe de fidèles marcheurs et marcheuses), ses séances de pilates tous les mardis matins et participe activement aux activités de la commune avec les autres associations (marchés du dimanche matin, fête de l'été, marchés nocturnes). L'association procède aussi à l'entretien et au balisage des 50 km de sentiers de randonnée de la commune de Pageas.



La Rochefoucauld – retour de randonnée

LA QUINTE DU LOUP

Vendredi 6 juin, nous avons eu le privilège de chanter une très belle chanson : « on écrit sur les murs » avec les enfants de l'école de Pageas. Cette prestation a reçu les félicitations, entre autres, de Monsieur le préfet et de Monsieur Musson inspecteur de l'éducation nationale.

La Quinte du Loup ouvre les festivités de l'été avec un concert le samedi 5 juillet à 19h en l'église de Pageas, concert qui sera suivi d'un pot de l'amitié.

Elle sera heureuse de vous faire découvrir son nouveau répertoire ainsi que ses nouvelles et nouveaux choristes.

Un autre concert est prévu le samedi 22 novembre avec la participation d'un groupe de musiciens et d'une chanteuse : les infusions, nous vous attendons nombreux !!!

Les répétitions s'arrêtent pendant les vacances d'été mais elles reprendront dès le 12 septembre de 18h30 à 20h à la salle des fêtes nous serons heureux d'accueillir de nouveaux chanteurs.

Pour nous contacter rien de plus simple : Pam Burden au 07 82 46 45 00 ou Thérèse loubert au 06 23 37 94 01



COMITÉ DES FÊTES

Noël Décembre 2024 - Environ 50 enfants été présent avec les parents. Le père Noël est arrivé en tracteur conduit par son lutin. Après la distribution de friandises, une photo est prise pour chaque enfant avec le Père Noël.

L'odeur des grillades et du vin chaud accompagna les visiteurs venus faire leurs achats pour les fêtes de fin d'année.

L'assemblée générale a lancé **l'année 2025**, avec la venue de sang neuf pour renforcer l'équipe existante.

Le 04 mai nous avons participé au marché du dimanche matin avec la tenue du stand buvette et dégustation. Avec une forte affluence celle-ci fut une réussite, avec la mise en place d'une pêche aux canards géante qui combla de joie les jeunes enfants présents.

Le 01 Juin le concours de pêche a eu lieu à l'étang de la Jourdanie.

Sous un ciel gris mais sans pluie une trentaine de pêcheurs taquinait les gardons et autres poissons. À la fin du concours la pesée et le nombre de prises donnèrent le verdict.

1^{er} Riboulet Daniel avec 88 prises et 2290 pts, 2^{ème} Fosse Gabriel avec 1600 pts, 3^{ème} Valade Vincent avec 1305 pts.

1^{ère} féminine Chenieux Claudine avec 800 pts.

1^{er} jeune Marchive Léo avec 1030 pts.

Tous les participants sont repartis avec un lot.

Le comité des fêtes vous attend nombreux pour les manifestations à venir.

Le **06 Juillet fête de l'été**, randonnée, marché, animation sans oublier le repas du midi avec mouton à la broche et diverses grillades accompagnées de frites. En soirée magnifique feu d'artifice et bal populaire pour accompagner les couche-tard.

Nos **2 marchés nocturnes** auront lieu le 16 JUILLET et le 13 AOÛT, où le comité des fêtes sera aux fourneaux.

Enfin notre traditionnelle **soirée entrecôtes** aura lieu le 04 OCTOBRE avec Stéphane Villard aux commandes.

L'année sera bouclée avec le marché de Noël le 21 DECEMBRE.

Toutes personnes qui souhaitent nous rejoindre pour dynamiser la vie de la commune dans la bonne humeur seront les bienvenues.

Bureau : Nawrot Pascal Président / Cherbeix Jacky Vice président

Bonnet Moïse trésorier et son adjointe Muriel Bonnet

Grospas Claude secrétaire et son adjoint Parry Guillaume



ASSOCIATION LES P'TITS PAPIERS

Une nouvelle association s'est créée à Pageas en février 2025 dans le domaine du spectacle vivant, autour des projets de la compagnie Madame T.

L'association se donne pour objectifs de réaliser des interventions artistiques dans des lieux variés, d'organiser des ateliers et des manifestations culturelles auprès du tout public.

Le samedi 11 octobre à la salle des fêtes de Pageas, elle proposera une journée dans le cadre des Semaines d'Information sur la Santé Mentale et de sa thématique du lien social. Un atelier collectif « ça déchire » permettra de réaliser en groupe un grand collage à partir de papier déchiré et la présentation du spectacle *Dévisagée* interprété par une habitante de Pageas sera l'occasion d'échanger sur le sentiment d'isolement lié à la maladie ou au handicap. Ce spectacle est un témoignage sen-



sible et poétique d'une patiente en voie d'être reconnue inapte et de perdre son emploi, il donne des clés pour comprendre, des idées pour sortir de la douleur.

Nous souhaitons faire de cette journée un temps de rencontre entre habitants, un moment convivial et apaisant.

Pour plus d'informations ou nous aider dans l'organisation, n'hésitez pas à nous contacter au 06 23 03 79 33 ou par mail ciemadame_t@proton.me

L'AMICALE DES ECOLES CHÂLUS / PAGEAS

L'amicale des écoles c'est quoi ? C'est qui ?

L'amicale Laïque des écoles du RPI Châlus / Pageas est une association qui a pour but de récolter des fonds afin de financer des projets scolaires (sorties, spectacles, classe découvertes, matériels etc...), pour nos enfants dans les trois écoles du RPI.

Elle se constitue de parents bénévoles qui se mobilisent pour organiser différentes manifestations comme le Loto, vide grenier, ramassage châtaigne...

L'année 2024/2025 se clôturera par notre vide grenier le 21 septembre 2025.

Grâce aux diverses manifestations, nous sommes en mesure de participer financièrement, aux diverses activités proposées par les maitresses ainsi qu'au voyage de fin d'année de l'école primaire de Châlus.

L'assemblée générale qui s'est tenue le 11 octobre nous a permis de revenir en détail sur notre bilan et aussi de présenter les nouveaux projets des écoles et les différentes manifestations sur l'année 2025.

Nous souhaitons remercier vivement tous les bénévoles, parents et maitresses ainsi que les mairies pour leur soutien.

Sans cette aide précieuse nous ne pourrions pas y arriver ! C'est pourquoi nous vous demandons, parents, grands-parents, neveux, nièces, cousins, cousines, etc. de nous rejoindre sans attendre pour la bonne continuité de notre association.

C'est tous ensemble que nous pourrons continuer à financer, les séances piscine pour les élèves de Pageas, du nouveau matériel pour la maternelle, une prise en charge pour la classe de découverte de l'élémentaire de Châlus, etc.

Vous avez envie de tenir une buvette, monter/ démonter des stands, faire cuire des frites ou simplement donner des idées et vous avez des enfants, petits-enfants ou autre à l'école du RPI: alors rejoignez-nous pour ces moments de partage qui se font dans la joie et la bonne humeur !

Voici notre calendrier des manifestations à venir pour

l'année 2024 / 2025 :

- 21 septembre 2025 : Vide Greniers
- Octobre 2025 : Ramassage des châtaignes
- Fin d'année : Edition et vente des calendriers de l'Amicale
- 14 mars 2026 : Loto des écoles
- Juin 2026 : Kermesse des écoles et spectacles de fin d'année

Pour plus de renseignements, n'hésitez nous contacter sur l'adresse mail et nous rejoindre

Amicalement.

Galy Anaïs, la présidente.

AMICALE DES ECOLES DU RPI CHALUS/PAGEAS
Place Salvador Allende 87230 Châlus
amicale.rpichaluspgeas@gmail.com / 06.66.35.27.45



A.C.C.A.
PAGEAS

à partir de 12 heures

DIM. 27 JUILLET



**ON DÉGUSTE
LE CERF**

REPAS CHAMPÊTRE

Préparé et servi par le Saint Fortunat - 87230 FLAVIGNAC
Tous les sympathisants sont cordialement invités
- VENEZ NOMBREUX -

enfant - 10 ans
gratuit

MENU 22€

**Terrine de cerf
Salade de tomates mozzarella
et melon**

**Pavé de biche grillé à la plancha
sauce au poivre et marchand de vin
ou
Saucisses de porc**

Pommes Forestières et ratouille

Plateau , salade, fromage

Dessert entremet poire caramel

Café

- VIN NON COMPRIS -

**-TOMBOLA-
4 JAMBONS
SECS....**

**Réservations
06.84.10.93.14**

IPNS - NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE -

Marché semi- nocturne - Pageas

ACHETEZ

MANGEZ

SUR PLACE

DE L'EGLISE A PARTIR DE 18H

MERCREDI 13 AOÛT

*Restauration
Buvette*

Animation musicale



IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique

L'AGENDA 2025

Fête de l'été à Pageas Samedi 5 Juillet (Chorale la Quinte du Loup – 19h)

Fête de l'été à Pageas Dimanche 6 Juillet (commune et inter associatif)

1er marché semi-nocturne Mercredi 16 Juillet (commune et inter associatif)

Repas de la chasse Dimanche 27 Juillet (ACCA)

Marché du dimanche Dimanche 3 Août (commune et inter associatif)

2ème marché semi-nocturne Mercredi 13 Août (commune et inter associatif)

Marché du dimanche Dimanche 7 Septembre (commune et inter associatif)

Vide greniers Dimanche 21 Septembre (Amicale Laïque - à Châlus)

Randonnée d'Automne Dimanche 28 Septembre (Pageas Loisirs)

Soirée entrecôtes Samedi 4 Octobre (Comité des Fêtes)

Marché du dimanche Dimanche 5 Octobre (commune et inter associatif)

Concert Samedi 22 Novembre (Quinte du Loup et groupe Les Infusions)

Marché de Noël Dimanche 21 Décembre (commune et inter associatif)



Commune de Pageas

Mairie - 4, rue des Écoles - 87230 Pageas

Tél.: 05.55.78.41.86

Courriel: mairiedepageas@orange.fr

Site internet: www.pageas.fr



Facebook: [CommuneDePageas](https://www.facebook.com/CommuneDePageas)



PanneauPocket: Pageas